

# FORMATION QUALIFIANTE

## S'EXERCER À LA PRISE DE PAROLE EN SITUATION

**Durée**

7 heures

**Modalités**

distanciel

**Prix**

175 €

**Effectif**

min: 5

### ► Objectifs

Cette formation a pour objectif de développer les compétences en communication orale des participants. Ils apprendront à préparer efficacement une présentation en structurant leur discours. La formation abordera des techniques pour capter et maintenir l'attention de l'audience ainsi que des stratégies pour gérer le stress et gagner en aisance à l'oral.

### ► Public concerné

Toute personne souhaitant travailler sa prise de parole en situation

### ► Compétences visées

- Préparer une intervention orale professionnelle
- Concevoir des supports visuels efficaces
- Réaliser une intervention orale en situation professionnelle

### ► Programme

La formation vise à s'exprimer oralement de façon claire, structurée et pertinente dans diverses situations professionnelles (réunion, présentation, entretien...)

### ► Modalités d'évaluation

La validation est conditionnée par l'achèvement d'activités qui jalonnent la formation :

- réalisation de l'activité QQQCP (semaine 1)
- réalisation du support de communication (semaine 2)
- réalisation de la captation de mise en situation (semaine 3)

## ► Prérequis

Aucun

## ► Procédure d'inscription

Pour toute information, contacter le pôle relations entreprises à l'adresse suivante :  
entreprises.sufca@unicaen.fr

## ► Prochaines sessions

27/04/2026

## ► Reconnaissance qualité

L'article L.6316-4 II du code du travail, reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences (Actions de formation / Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience / Bilans de compétences / Actions de formation par apprentissage).

**L'université de Caen Normandie figure ainsi sur la liste publique des organismes de formation certifiés QUALIOPI.**

Depuis 2016, l'université de Caen Normandie met en œuvre une démarche qualité et d'amélioration continue pour la formation professionnelle. Elle a notamment été certifiée pour l'activité de formation continue de 2019 à 2022 selon la certification de services FCU « La Formation Continue à l'Université » validée par le CNEFOP.